

AVIS CSRPN N°2018-05

AVIS DU CSRPN DE LA REUNION

ZNIEFF mer situées dans le périmètre de la Réserve Marine de La Réunion

REUNION PLENIERE DU 27 AVRIL 2018

Lieu : DEAL, Providence

Pétitionnaire : MAREX

Contexte et objet de la demande :

Une série d'inventaires ZNIEFF marines a été démarrée en 2012 autour de l'île de La Réunion dans la bande bathymétrique 0/30-40m, sur les principaux groupes marins, c'est-à-dire, ceux pour lesquels les spécialistes sont disponibles à la Réunion ou mobilisables facilement sur présentation de photos ou d'échantillons.

Lors de ce CSRPN sont présentées 6 ZNIEFF de type 2 et 16 ZNIEFF de type 1 pour validation. Ces fiches ZNIEFF ont été rédigées à la suite d'études bibliographiques et de compléments de terrain réalisés dans le périmètre de la réserve marine nationale de La Réunion.

Avec cette série de ZNIEFF, s'achève l'inventaire des ZNIEFF marines. Néanmoins, ces inventaires pourront se poursuivre de manière "continue" dans le cadre de la nouvelle procédure mise en place par le MNHN et grâce à l'adaptation du logiciel de bancarisation.

Remarques préalables :

Le document de synthèse sur ces ZNIEFF est un rapport de synthèse de 68 pages, qui reprend les éléments concernant ces 6 ZNIEFF de type 2 et 16 ZNIEFF de type 1. En outre, une espèce de poisson et 6 habitats remplissent les critères de déterminance et sont proposés d'être ajoutés aux listes précédentes d'espèces et d'habitats déterminants.

La cartographie de la réserve connue actuellement ne concerne que des habitats récifaux et côtiers. Ces nouvelles ZNIEFF vont donc permettre d'accroître la connaissance des autres habitats (falaises etc.)

Il manque des données sur le site de Boucan Canot, du fait des interdictions dues au risque requin. Les ZNIEFF de type 2 sont des zones récifales pertinentes. Certains sites s'avèrent très riches. Les 16 ZNIEFF de type 1 apportent de nombreuses informations notamment sur les herbiers. C'est un travail très bien rédigé et bien illustré.

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DE LA REUNION

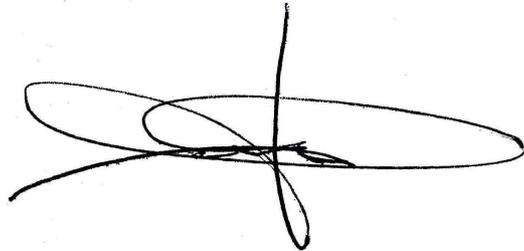
Avis final du CSRPN:

L'avis suivant est adopté par le CSRPN à l'unanimité :

Le CSRPN valide ces 6 ZNIEFF de type 2 et ces 16 ZNIEFF de type 1 avec comme avec recommandation d'ajouter également pour les futures ZNIEFF marines en zone plus profonde les aspects géomorphologiques et structuraux, en intégrant des experts de ces aspects dans le comité de suivi des ZNIEFF.

Fait à Saint Denis, le 15 mai 2018

Le Président du CSRPN



Roland TROADEC